

## 82 - Mise à disposition de parcelles Domaine public Site Lutte contre les Inondations – 15 AVRIL 2026

LE TILLEUL – Barrage le Conquérant zone sud

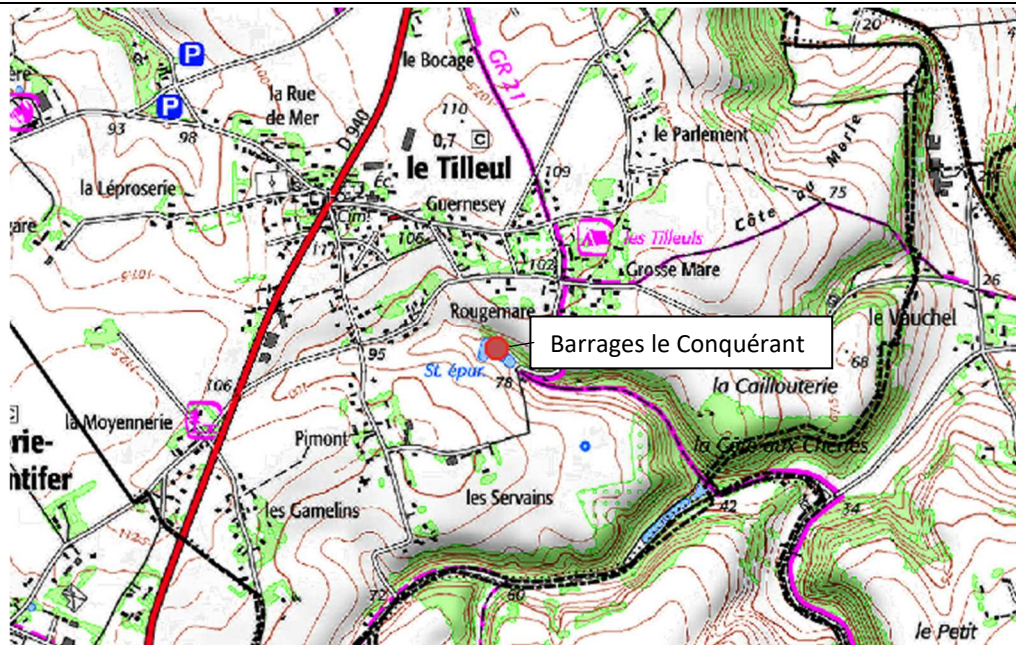
B 734

Hameau de Pimont

### Situation géographique

- ✓ Pâturage
- ✓ Foin
- ✓ Pose d'une clôture aux frais du bénéficiaire pour la protection du remblai et de la mare : **mare et remblai exclus de la convention**
- ✓ Obligations : maintien du couvert végétal enherbé et entretien de la parcelle (pieds de haies, clôture, ...) ; gestion obligatoire des refus des animaux (orties, chardons, rumex ...) et des délaissés
- ✓ Terrain non viabilisé, eau pour abreuver les animaux à fournir par le bénéficiaire

### Situation géographique :



Surface utilisable : 2 825m<sup>2</sup>

Montant annuel de la redevance : 28,68€

-valeur qui sera actualisée selon le dernier indice national des fermages en vigueur



Critère d'attribution :

	Critère	Sous-critère	Barème	
1	<b>Prise en compte des contraintes du site et mesures pour limiter les impacts : voisinage, accès</b>			/2
2.1	<b>Si production de foin, mode opératoire envisagé</b>			
	a	Modalités de mise en œuvre de la fauche : périodicité, délai de réalisation et ramassage, prise en compte des organes techniques des ouvrages et des écoulements pour la période d'attente des bottes	De 0 à 5	/10
	b	Mesures envisagées pour la gestion des zones non fauchables (pentes, pied de clôtures ...)	De 0 à 3	
	c	Préservation du site : mesures envisagées pour la préservation de la faune et de l'environnement	De 0 à 2	
2.2	<b>Si pâturage, moyens pour assurer la sécurité et le bien-être animal</b>			
	<b>Justifier d'un terrain de repli pour la période hivernale</b>		<b>Obligatoire Candidature non recevable en l'absence</b>	
	a	Modalités de mise en œuvre du pâturage : Capacité à intervenir rapidement en cas de nécessité, Délais prévu, Fréquence des visites Mesures envisagées pour la protection des aménagements (barrages, haie, pige de couleur ...)	De 0 à 5	

	b	Mesures envisagées pour la gestion des délaissés : refus des animaux, pieds de clôture	De 0 à 3	/10
	c	Préservation du site : adaptation du type et du nombre d'animaux à la surface et aux contraintes du site	De 0 à 2	

**Total      /12**

en cas d'égalité sur la note totale sera retenu le candidat ayant la meilleure note au critère a